

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 22_165

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre à 19 h,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : DEMARCHE HANDICAP
CŒUR DE CHARTREUSE – CTS
SAVOIE**

Date de la convocation : jeudi 6 octobre 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Présents : 27

Pouvoirs : 8

Votants : 35

Résultats du vote :

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Évelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX (Saint Christophe sur Guiers) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, (Saint Joseph de Rivière) ; Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Évelyne LABRUDE (La Bauche) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73)

Pouvoirs : Eric L'HERITIER à Claude COUX, Nathalie HENNER à Véronique MOREL ; Mathias LAVOLÉ à Jean Claude SARTER, Laurette BOTTA à Anne LENFANT, Bruno GUIOL à Williams DUFOUR, Pascal SERVAIS à Céline BOURSIER, Christiane BROTTA à Christine SOURIS, Stéphane GUSMEROLI à Cécile LASIO, Pascal SERVAIS à Céline BOURSIER

CONSIDÉRANT la compétence Enfance de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT la réflexion menée au sein de la Commission Petite Enfance & Solidarités, réunie le 21 septembre dernier, au sujet de la poursuite de la *Démarche Handicap Cœur de chartreuse*, inscrite dans la Convention Territoriale Globale - CTG -, rappelant la nécessité du soutien de l'ensemble des partenaires

CONSIDÉRANT la dynamique de coopération engagée avec le Département de Savoie et particulièrement la Maison du Territoire de l'avant pays savoyard, et en lien avec le Carroussel –Pôle Ressources Handicap Savoie,

CONSIDÉRANT la présentation en Comité Technique « inclusion » du 12 octobre -instance de gouvernance inscrite à la CTG- des axes d'engagement de la Collectivité, en regard croisé avec les orientations de chaque partenaire institutionnel,

CONSIDÉRANT les actions repérées notamment :

- La poursuite de l'offre de répit parents – répit enfants nommée « Espace-Temps-Mouvement » - ETM- itinérant sur le territoire Cœur de Chartreuse
- Les actions liées au déploiement de l'outil livret
- L'organisation du Salon Petite Enfance & Solidarités en octobre 2023 avec un axe « inclusion »

Il s'agit de solliciter le Département de la Savoie sur les 3 actions présentées ci-dessus pour l'année 2023, pour une enveloppe de 9 500€.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ.

- **VALIDE** la demande de financement pour les actions citées ci-dessus,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à cette demande de financement pour l'année 2023.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 17 octobre 2022,

La Présidente,
Anne LENFANT

